



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL - FMI

Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique centrale

Renforcer les capacités macroéconomiques de l'Afrique centrale



## **Note après mission d'assistance technique auprès du Comité de suivi de la CEMAC en charge de la préparation des textes d'application du nouveau code des douanes communautaire du 15 au 26 février 2021**

Le Centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique centrale (AFRITAC-Centre), en coordination avec le Département des Finances Publiques (FAD) du FMI, a organisé une mission d'assistance technique à distance auprès du Comité de suivi de la CEMAC pour la préparation des textes d'application du nouveau code des douanes visant le renforcement de l'union douanière. La mission s'est déroulée du 15 au 26 février 2021 et a été conduite par Jean-Michel LEIGNEL, expert en administration douanière auprès du FMI. Il s'agissait d'apporter une assistance pour la mise en œuvre par les douanes des Etats membres d'une première série de mesures liées à la facilitation du commerce.

A l'issue de la mission ont été élaborés des projets de textes d'application, des notices aux opérateurs relatifs aux initiatives communautaires prévues par le code des douanes relatifs à la mise en œuvre du paiement des droits et taxes par voie électronique, la dématérialisation progressive des procédures de dédouanement, la publication en ligne de la procédure standard de dédouanement dans tous les Etats membres et l'introduction d'un dispositif simple d'opérateur économique agréé CEMAC pour alléger les opérations et sécuriser les recettes douanières. En outre, des plans d'actions et des tableaux de suivi à l'usage du Sous-comité de facilitation douanière du Comité Régional de facilitation des Echanges en Afrique Centrale (CREF-AC) ont été proposés. Les propositions seront validées par les représentants de la Commission de la CEMAC et des Etats membres et seront adaptées à la situation de chaque État.